



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101385 - Causse du Larzac

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9101385	1.3 Appellation du site Causse du Larzac
1.4 Date de compilation 31/03/1996	1.5 Date d'actualisation 08/02/2018	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/03/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000023829721

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,40694°

Latitude : 43,83028°

2.2 Superficie totale

29556 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
34	Hérault	97 %
30	Gard	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
34064	CAYLAR (LE)
34091	CROS (LE)
34132	LAUROUX
34196	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE
34230	RIVES (LES)
34231	ROMIGUIERES
34251	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS
34253	SAINT-FELIX-DE-L'HERAS
34264	SAINT-JEAN-DE-BUEGES
34277	SAINT-MAURICE-NAVACELLES
34278	SAINT-MICHEL



34283	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE
34286	SAINT-PRIVAT
34303	SORBS
34304	SOUBES
34317	VACQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES (LA)
30353	VISSEC

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		30 (0,1 %)		M	C	C	A	C
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	0,17 (0 %)		G	B	C	A	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		127,74 (0,43 %)		G	B	C	A	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi</i>	X	1,36 (0 %)		G	B	C	A	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		4089,4 (13,84 %)		G	B	C	A	B
6220 <i>Parcours substeppeiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	42,7 (0,14 %)		G	A	C	A	A
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		30 (0,1 %)		M	C	C	B	C
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		30 (0,1 %)		G	C	C	A	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		76,81 (0,26 %)		G	B	C	A	C
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	30 (0,1 %)		G	C	C	B	C
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		30 (0,1 %)		G	B	C	A	C
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		147,78 (0,5 %)		P	B	C	B	B
91E0	X	4,21		G	B	C	B	B



Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		(0,01 %)						
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	423,42 (1,43 %)		G	B	C	A	B
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	1,64 (0,01 %)	X	G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	G	C	C	C	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P	M	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	G	C	A	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii	p			i	P	G	C	C	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	G	C	B	C	B



I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	G	C	B	C	B
---	------	--	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Triturus marmoratus			i	P	X					X	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X			X	
A		Pelobates cultripes			i	R	X		X			X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X			X	
I		Maculinea arion			i	P	X		X				
I		Saga pedo			i	P	X		X			X	
P		Armeria girardii			i	P							X
P		Damasonium alisma			i	P							X
P		Dictamnus albus			i	P							X
P		Hesperis laciniata			i	P							X
P		Juncus pygmaeus			i	P							X
P		Jurinea humilis			i	P			X				



P		Mentha cervina			i	P			X			
P		Ophrys aveyronensis			i	P				X		
P		Ophrys santonica			i	P			X			
P		Genista pulchella subsp. villarsii			i	P						X
P		Orchis coriophora subsp. fragrans			i	P						X
R		Coronella austriaca			i	R	X		X		X	
R		Timon lepidus			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	46 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	18 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N17 : Forêts de résineux	4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	6 %

Autres caractéristiques du site

Ce Causse a pour origine géologique des entrées maritimes vieilles pour la plupart d'environ 150 millions d'années (exceptés les terrains volcaniques de l'Escandorgue au Sud-Ouest).

Il est composé de calcaires, marnes et dolomies dans lesquels l'eau, aidée par des bouleversements géologiques, a créé au fil du temps des réseaux complexes typiques du karts. L'eau s'y infiltre donc rapidement, ce qui explique l'absence actuelle de cours d'eau permanents mais des mares ou lacs temporaires peuvent se former par "débordement" du réseau souterrain suite à de fortes précipitations (en particulier le secteur du lac des Rives). Localement, des couches d'argile permettent l'existence de petites nappes aquifères superficielle à l'échelle d'une colline. Elles sont utilisées en particulier pour alimenter certaines lavognes. En surface, ce sont les glaciations successives et l'eau qui ont modelé le paysage par érosion et décomposition chimique (pour l'eau), en jouant sur les différences de nature ou de dureté des substrats. Ces facteurs sont à l'origine des poljés (dépression étendue au fond argileux, comme l'ancien lit de la rivière orienté Nord/Sud parcourant les causes de Blandas et du Larzac), les gorges ou canyons encore actifs, les avens (gouffres), les dolines (cuvettes à fond argileux) et les chaos dolomitiques ruiniformes. Ces phénomènes, certains accélérés par les défrichements, aboutissent superficiellement à des affleurements de roches sur les endroits les plus exposés (pentes, comme certaines dolines ou puechs, chaos dolomitiques) et à l'accumulation de bonnes terres souvent empierrées dans les dépressions (poljés, dolines).

A cette uniformité du paysage, s'ajoute une relative uniformité de la végétation largement dominée par les pelouses qui donnent cet aspect de pseudo-steppe à ce causse. Sous cette relative uniformité, le paysage recèle cependant une mosaïque de couverts végétaux, résultat de la dynamique de la végétation et des différentes utilisations du terroir par l'Homme.

Vulnérabilité : A partir du néolithique moyen, le pastoralisme ovin commence à prendre place sur le plateau doté d'une végétation arborée et ce, pour se maintenir jusqu'à nos jours avec un maximum de pâturage au XIX^{ème} siècle. L'homme intervient à travers des actions de déforestation puis en maintenant les milieux ouverts pour y développer l'agriculture.

Ces activités associées à des pratiques pastorales traditionnelles (brûlage "à la matte", valorisation du Buis en tant que litière ou pour la fabrication de divers objets...) contenaient autrefois l'avancée des forêts. Ainsi, cette action de forte intervention sur les ligneux de manière générale et de limitation du couvert forestier a pour résultante le caractère pseudo-steppique de ce causse.

Actuellement, près de 70 % du territoire est déclaré utilisé par les éleveurs sédentaires ou transhumants. Mais les grands équilibres écologiques n'en restent pas moins très fragiles du fait :

- de la disparition des pratiques traditionnelles liées aux activités pastorales ;
 - de la disparition progressive de certains types d'élevages (ovins transhumants entre-autres) et du repli des troupeaux sédentaires sur les surfaces les plus productives ;
 - d'achats de structures foncières par des privés ayant des objectifs de valorisation divers sans démarche de gestion des milieux.
- Aussi, malgré une certaine reconquête récente des espaces pastoraux, la principale conséquence de ces modifications de pratiques est une colonisation par la lande haute à Buis ou à Genévrier qui, non stabilisée, est un préambule à une reforestation naturelle sur les secteurs les moins exploités. Cette fermeture des milieux se traduit par une disparition progressive de milieux très ouverts dits "sub-steppiques" que sont les pelouses sèches et par conséquent, des espèces qui y sont inféodées.



4.2 Qualité et importance

Le causse du Larzac fait partie des Causses Méridionaux. Cet ensemble régional original unique en Europe est le plus grand ensemble de formations herbeuses sèches semi-naturelles en France et abrite un grand nombre d'espèces endémiques.

Il s'agit du causse le plus étendu et le plus au sud de cet ensemble complémentaire de plateaux et de leurs contreforts.

Il offre un remarquable exemple de dolines calcaires, de dépressions argileuses et de chaos dolomitiques particulièrement étendus qui présentent une grande variété d'écosystèmes.

La diversité des habitats présents est soulignée par la diversité des espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	C01.04.01	Exploitation minière à ciel ouvert		I
L	E01.02	Urbanisation discontinue		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
L	A03	Fauche de prairies		I

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
21	Forêt domaniale	4 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Abords du cirque de Navacelle et des gorges de la Vis	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CPIE des Causses Méridionaux

Adresse : 34 route Saint Pierre 34520 LE CAYLAR

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :



Lien :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/cause-du-larzac-a4508.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

le document d'objectif de ce site est déjà validé.